Groupe Ebra : démission de Philippe Carli

Épinglé, suite aux révélations du SNJ, pour avoir "liké" des messages émanant de personnalités d'extrême droite sur le réseau social LinkedIn, le patron du groupe Ebra, Philippe Carli, a été contraint de démissionner, ce 28 janvier, devant la polémique grandissante. *« Dans l'intérêt du groupe Ebra, j'ai décidé de quitter mes fonctions de président »*, écrit-il dans un communiqué.

Le Crédit Mutuel, unique actionnaire du groupe de presse, *« prend acte »* de cette décision. Dans un communiqué publié quelques jours plus tôt, le SNJ avait dénoncé ces "likes" de Philippe Carli. *« Qu'un patron témoigne de ses opinions avec ses "likes", sur un réseau social ouvert à la consultation publique de tous ses membres, pourquoi pas ? D'autres que lui ne s'en privent pas. Mais qu'il le fasse en tant que dirigeant du plus grand groupe de presse quotidienne régionale de France est, pour le SNJ, bien plus problématique, dans la mesure où sa notoriété et ses responsabilités engagent indéniablement les rédactions, dont les lignes éditoriales sont réputées être indépendantes et apolitiques. »*

Contre-sommet de l'IA : pour un humanisme de notre temps

Les 10 et 11 février, va se tenir à Paris, au Grand Palais, le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle. Une cérémonie qui réunira une centaine de chefs d'État mais aussi de grandes figures de l'industrie du numérique, Elon Musk et Sam Altman, parmi d'autres. Face à ce qui s'annonce comme une gigantesque messe propagandiste, il était impératif au SNJ de donner toute sa place aux forces de la société civile, en organisant avec le philosophe Éric Sadin un contre-sommet de l'IA, qui se tiendra le lundi 10 février, de 14 h 00 à 20 h 30, au Théâtre de la Concorde, à Paris. Celui-ci est fondé sur une double philosophie : le témoignage et la mobilisation.

Profession

Bayard : la mobilisation a payé

L'intersyndicale CFDT, CFTC, CFE-CGC-CSN, CGT, SNJ du groupe a obtenu le retrait de la participation de Bayard à l'ESJ Paris et la non-venue d'Alban du Rostu, l'ex bras droit du milliardaire catholique (ultra) conservateur Pierre-Edouard Stérin. Il était pressenti au poste de directeur de la stratégie et du développement du groupe.

« *Victoire sur toute la ligne ! Bayard reste Bayard* ». Tel est le titre du communiqué publié le 2 décembre par l'intersyndicale CFDT, CFTC, CFE-CGC-CSN, CGT, SNJ du groupe. Et d'énumérer la recette du succès : débrayage de centaines de salariés le 28 novembre, 2 640 signatures de lecteurs dans une pétition de soutien, 300 auteurs, autrices, illustrateurs, illustratrices signataires de la tribune *« Pour que l'extrême droite ne mette pas la main sur Bayard »*, un courrier des journalistes de *La Croix* au conseil de surveillance et bien évidemment des centaines de soutiens de professionnels du monde de la presse et de l'édition…

Nécessité d'indépendance

Peu avant, la direction de Bayard annonçait, dans un communiqué, que le groupe avait décidé de quitter le tour de table de l'ESJ Paris *(lire ci-dessous)* en revendant sa participation et qu'Alban du Rostu, *« conscient de la situation créée par sa nomination, a proposé de renoncer à son entrée dans le groupe »*.

Cette nomination avait été confirmée par le nouveau président du directoire de Bayard, François Morinière, à l'occasion d'un comité social et économique extraordinaire le 25 novembre. Jusqu'à l'été 2024, Alban du Rostu était le bras droit du milliardaire catholique (ultra) conservateur Pierre-Edouard Stérin, adepte — entre autres — de la théorie du grand remplacement. En écho, l'intersyndicale a rappelé les valeurs du groupe : humanisme, solidarité avec tous, ouverture vers l'autre, tolérance, dialogue. Avant de clamer, dans son communiqué : *« Oui nous avons besoin d'un directeur de la stratégie et du développement, mais en harmonie avec ces valeurs ! »*

Un épisode qui montre, s'il en était besoin, l'urgence de doter les équipes rédactionnelles d'une personnalité juridique leur permettant de faire valoir leur indépendance via un droit d'opposition collectif, une revendication du SNJ. **A. B.**

Défendre une formation exigeante

Même si Bayard a décidé de se retirer du groupe d'investisseurs ayant racheté l'École supérieure de journalisme (ESJ) Paris, le problème de fond demeure. Ce sont en effet des propriétaires de médias qui ont mis la main sur cet établissement. Avec toutes les questions que cela pose.

Le journalisme est une profession "ouverte", qu'on peut exercer sans diplôme. Nul besoin d'être passé par l'une des 14 formations reconnues par la profession pour travailler dans une rédaction[1]. Toutefois, le journalisme… ça s'apprend. Cette conviction a poussé les syndicats professionnels, SNJ en tête, et les fédérations d'employeurs à intégrer dans la convention collective le principe de la "reconnaissance" par la profession. Pour l'obtenir, un cursus doit déposer un dossier auprès de la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ) qui s'assure que les critères fixés sont bien remplis et qu'un référentiel pédagogique est respecté.

En décidant d'investir massivement dans une formation non reconnue par la profession, plusieurs milliardaires font planer une grave menace sur la stabilité de ce dispositif. Quel enseignement au journalisme souhaitent Messieurs Bolloré, Dassault ou Saadé ? Les portes de leurs nombreux médias seront-elles toujours ouvertes aux journalistes passés par des formations reconnues ?

Cette acquisition de l'ESJ Paris intervient au moment où les écoles de journalisme agréées par la profession font face à d'importantes difficultés pour préserver leur niveau d'exigence et la spécificité de leurs enseignements. La volonté de magnats de la presse de racheter des établissements, ou de créer, comme le groupe Ebra, leurs propres formations "sur mesure", met en péril l'équilibre global de l'enseignement du journalisme. Le SNJ souhaite donc que les pouvoirs publics donnent les moyens aux cursus reconnus de remplir leur mission indépendamment des pouvoirs industriels ou financiers.

A. B.

1. Le CUEJ (Strasbourg), l'ESJ (Lille), l'IUT de Lannion, l'IJBA (Bordeaux), l'EJT (Toulouse), l'EJCAM (Marseille), l'IUT de Nice-Cannes, l'EDJG (Grenoble), l'EPJT (Tours), le CFJ (Paris), l'IFP (Paris), le CELSA (Paris-Neuilly), l'IPJ-Dauphine (Paris) et l'EDJ de Sciences-Po (Paris).